

HASTIERE Waulsort

Aux côtés de la famille éprouvée

Deux ans après, c'est toujours la même souffrance pour la famille de Steve. A ses côtés, trois bourgmestres avaient pris place pour une cérémonie pleine d'émotion.

Le 21 juin 2005, il faisait beau. En fin d'après-midi, un enfant était tué par un chauffard ivre... Deux ans plus tard, rien n'est réglé. Un jugement a été rendu mais un pourvoi en Cassation bloque tout et l'auteur de l'accident a toujours un volant en mains.

Deux ans après, personne n'a oublié le drame. Ils sont, sans doute, moins nombreux aux côtés de la famille toujours aussi éprouvée, mais la densité du souvenir est là. Outre des représentants d'ASBL de sécurité routière, on notait la présence de trois bourgmestres et d'un échevin, sur les lieux de l'accident dont le député Bellot, de Rochefort et MM. Bastin, d'Onhaye et Bultot, d'Hastière ainsi que M. Closset, de Dinant.

Cérémonie du souvenir toute simple, au milieu de la route Dinant-Givet, coupée à la circulation, à l'endroit même de l'accident. Une croix blanche, sur la rive gauche de la Meuse et la photo de Steve rappellent le drame. La maman de Steve, dont la douleur ne s'estompe pas, a constaté que la Justice, à Namur et Dinant, prenait des jugements un peu plus sévères à l'égard des responsables d'accidents impliquant des enfants. Mais elle ne peut aussi que constater que l'automobiliste dinantais qui lui a repris son enfant est toujours libre et conduit toujours un véhicule. *«On ne l'a jamais vu, il est, peut-être parmi nous» osera même une intervenante...*

Radars et multiplication des contrôles

Le député Bellot a lancé un appel aux magistrats pour qu'ils appliquent la loi à l'encontre des récidivistes. Il a mis aussi en évidence le fait que les bourgmestres serrent de plus en plus la vis, en matière de sécurité routière.

Les contrôles de la nuit qui allaient suivre cette manifestation du souvenir en sont une concrétisation ainsi que l'achat et le placement de radars, toujours plus nombreux. M. Bastin a annoncé que le collège de police de Haute-Meuse va doter chacune des entités d'un radar fixe : *« Vous attendez des actes pour que cela n'arrive plus, nous prenons des décisions ».*

Harcèlement

Les témoignages les plus poignants sont venus des représentantes des ASBL en faveur de la sécurité routière. L'une d'entre elles a évoqué le harcèlement dont sont victimes les parents de la part des auteurs d'accidents qui, ivres, à la date anniversaire d'un accident mortel, les appellent au téléphone pour les

narguer...

Marie-Ange, la maman de Steve a conclu cette cérémonie en lisant une lettre imaginaire que lui aurait écrite son gamin : émouvante, très émouvante.. La chanson de Goldman «*puisque tu pars*» *n'a rien arrangé ...*

Michel MOTTE Vers l'Avenir Namur